

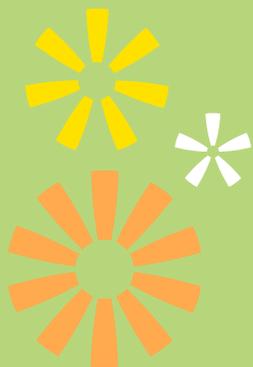
Qu'est ce que la Fédération APAJH ?

Créée en 1962, la Fédération APAJH association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner toutes les situations de handicap. C'est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1974.

La Fédération APAJH gère plus de 630 établissements et services, accompagne plus de 30 000 personnes en situation de handicap et emploie plus de 14 000 personnes.

Quel financement ?

Le dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé. L'ensemble des prestations proposées est entièrement pris en charge dans le cadre de ce financement.



Plan de situation et contact

Le dispositif de répit intervient sur l'ensemble du département du Rhône.



14 rue de Longchamp, 69100 Villeurbanne

Bus : C26, 69 : arrêt Croix-Luizet,

Bus : C 17, 37 : arrêt Longchamp

Tramway : T1 arrêt Croix-Luizet

Voiture : Périphérique sortie Croix-Luizet

Pour **toute demande** concernant le dispositif, adressez-vous à la **plateforme de répit** :

06 77 08 46 29 • 07 87 79 61 66

TRH.PLT-REPIT@apajh.asso.fr



Reconnue d'utilité publique

NOTRE MISSION PRINCIPALE

Accompagner, soutenir et proposer des prestations en fonction des besoins des personnes



DISPOSITIF DE RÉPIT

POUR LES AIDANTS NON-PROFESSIONNELS DE PERSONNES AVEC AUTISME OU TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE



LE DISPOSITIF DE RÉPIT

Il s'adresse aux aidants familiaux et proches non-professionnels d'enfants ou adultes avec autisme ou troubles du spectre autistique.

Le dispositif est composé de deux services :

- La Plateforme de répit
- L'Accueil de jour de répit



Il vise à :

- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de la personne accompagnée et de son aidant.
- Éviter l'épuisement de l'aidant.
- Lutter contre l'isolement.
- Favoriser la poursuite de la vie à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Les modalités de prise en charge

Du lundi au vendredi, sur simple appel téléphonique au **06 77 08 46 29** ou au **07 87 79 61 66**.

LA PLATEFORME DE RÉPIT

La mission générale

Ecouter, soutenir, accompagner dans la recherche de solution de répit adaptée.

Comment ?

- En recensant les besoins et attentes des aidants.
- En recherchant avec l'aidant et le réseau partenarial, des solutions de répit individuel ou de soutien (démarches administratives, services d'aide à domicile, loisirs spécialisés).
- En orientant vers des services de répit : accueil de jour de répit (présenté ci-après), service de répit « la parenthèse » et autres.
- En proposant des temps collectifs entre aidants.

Modalités d'accompagnement

- Notre service intervient de manière ponctuelle, à la demande des familles.
- Une entrevue est proposée avec les professionnels à votre domicile, au bureau, ou tout autre lieu de votre convenance, afin d'évaluer les besoins de répit.



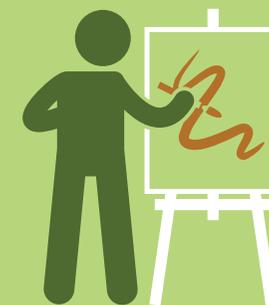
L'ACCUEIL DE JOUR DE RÉPIT

L'objectif

Permettre aux aidants de disposer de temps libre en accueillant leur proche autiste ou TSA, adultes, comme enfants.

Comment ?

- En assurant l'accueil de façon ponctuelle, séquentielle ou en urgence.
- En proposant des activités pour chacun en fonction de leurs capacités, de leur autonomie et en gardant pour objectif le bien-être de la personne accueillie.



Modalités d'accueil

- Lorsque les besoins de répit évalués avec l'équipe de la Plateforme relèvent de l'Accueil de Jour de répit, un entretien est réalisé avec les professionnels du service.
- Le service n'assure pas les transports, ni les repas, ni les gouters.